

Des témoins ont laissé entendre que les programmes canadiens qui ne sont pas découplés nuisent au commerce international, en grande partie parce qu'ils entraînent une surproduction et l'imposition de droits compensateurs. Le découplage des programmes intérieurs constituera probablement un sujet de préoccupation accrue au cours des nouvelles négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Le découplage pourrait constituer un concept important, tant sur le plan intérieur qu'au niveau international, et les idées qui le sous-tendent méritent une analyse plus poussée.

- IX. Le Comité recommande que le concept de découplage soit analysé à fond et félicite Agriculture Canada d'avoir entrepris une étude de la question. Le Comité reconnaît que le découplage pourrait modifier radicalement l'utilisation des programmes qui constituent le fondement même de la politique agricole canadienne. Le Comité recommande par conséquent que toute réforme liée à la notion de découplage ne soit mise en oeuvre qu'après des consultations approfondies avec tous les intervenants du secteur agricole.**